



**PROCÈS-VERBAL DE LA 568^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 23 août 2018 à 12 h au salon rouge de l'UQTR
(568-23-08-18)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires
Mme France Joyal, vice-présidente aux services à la collectivité
M. Sylvain Beaudry, trésorier

Absent :

Mme Daphné Drouin, secrétaire

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires assiste également à la rencontre.

Ismaïl Biskri préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire.

CX-568-23-08-18-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Agenda du mois de septembre
- 3) Rapports des officiers et des délégations
- 4) 152^e assemblée générale extraordinaire
- 5) Budget révisé 2018-2019
- 6) Adoption de la convention collective 2017-2022
- 7) Retraite du conseiller aux affaires universitaires
- 8) Date de la prochaine réunion : 6 septembre 2018
- 9) Levée de l'assemblée

CX-568-23-08-18-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-568-23-08-18-02 **Agenda du mois de septembre**

Le président signale que les officiers ont reçu une proposition d'agenda pour le mois de septembre. Les officiers apportent des modifications à l'agenda du mois de septembre.

Après discussions, il est convenu d'ajouter :

- Le 7 septembre de 8 h à 15 h, une journée bilan et plan d'action du comité exécutif ;
- Le 12 septembre à 11 h 30, le méchoui de la rentrée 2018 ;
- Le 14 septembre une rencontre du comité intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRRAC) ;
- Le 21 septembre à 12 h, rencontre du comité de sélection pour le poste de CAU.

CX-568-23-08-18-03 **Rapports des officiers et des délégations**

Président

Le président indique qu'il n'a rien de particulier à signaler.

VPRT

Le VPRT fait le point sur le cheminement des griefs reliés à des professeurs.

Il rappelle qu'actuellement le Syndicat s'apprête à déposer, dans les prochains jours, un

grief omnibus sur l'absence de protocole de retour au travail suite au lock-out afin d'un arbitre détermine les dommages subis par les professeurs.

Le VPRT indique que le CRT doit bientôt discuter avec la direction de l'UQTR des dommages subis par les professeurs qui ont été embauchés le 1^{er} décembre 2017 et 2018. Dans le cas d'une mésentente avec la direction sur l'évaluation des dommages, le Syndicat demandera à l'arbitre de grief qui a statué sur la date d'embauche de déterminer les compensations à verser aux professeurs concernés.

Enfin, le VPRT précise que les discussions se poursuivent avec les représentants patronaux sur les clauses normatives de la convention et sur la réécriture de la convention collective.

VPAU

Le VPAU indique que la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) organise le 27 septembre prochain un forum sur la liberté universitaire. Il sera toutefois difficile d'y participer puisque l'assemblée générale du Syndicat aura lieu à cette date.

Le VPAU signale que le conseil d'administration de l'UQTR doit se réunir en rencontre extraordinaire le 27 août afin d'adopter l'entente de principe sur les clauses à incidence monétaire de la convention collective 2017-2022.

VPSC

La VPSC indique que la première réunion du comité est prévue pour le 25 septembre.

Une invitation a été expédiée aux professeurs qui ont pris leur retraite en 2017-2018 pour un souper hommage. L'activité aura lieu dans la semaine du 15 octobre dépendamment du nombre de professeurs intéressés.

La VPSC propose de tenir le méchoui de la rentrée le 12 septembre à l'extérieur si la température le permet. Il pourrait s'agir de l'activité mettant fin aux négociations et remerciant les professeurs de leur engagement durant la dernière année.

Trésorier

Le trésorier souligne que madame Thiffault a poursuivi son travail jusqu'à la mi-juillet considérant le temps consacré au versement de la compensation aux professeurs pour la période de lock-out. Il y aura donc des ajustements salariaux dans le budget révisé 2018-2019.

Le trésorier indique que les vérificateurs externes devraient déposer le rapport financier 2017-2018 pour le conseil syndical du 13 septembre.

Le trésorier rappelle qu'il y aura une rencontre du Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRRAC) le 14 septembre prochain. Il signale que la priorité du cartel pour la prochaine année reste la gestion des assurances salaires.

CX-568-23-08-18-04 152^e assemblée générale extraordinaire

Les membres du comité exécutif discutent de la procédure à suivre pour le bon déroulement de l'assemblée générale du 30 août prochain.

Il est convenu d'ajouter au diaporama une courte chronologie permettant aux professeurs de mieux connaître les étapes précédant le dépôt de l'entente de principe sur les clauses à incidence monétaire de la convention collective. Un tableau sur les échelles salariales des professeurs au 1^{er} avril 2017 sera également présenté.

CX-568-23-08-18-05 Budget révisé 2018-2019

Le trésorier informe les membres de son intention de déposer lors de l'assemblée générale de septembre un budget révisé pour l'année 2018-2019.

Le versement aux professeurs d'environ 1 M\$ en compensations suite au lock-out décrété par l'UQTR et le réajustement de certaines rubriques budgétaires (masse salariale, ressources occasionnelles, comité de négociation, etc.) l'obligent à procéder ainsi. Il invite donc les officiers à lui faire faire des réajustements nécessaires dans leur secteur de responsabilité.

Le trésorier indique qu'il souhaite déposer le budget révisé au conseil syndical du 13 septembre prochain.

CX-568-23-08-18-06 Adoption de la convention collective 2017-2022

Le VPRT précise que le comité de négociation s'est réuni cet avant-midi pour amorcer la révision des clauses normatives de la convention collective.

Il rappelle que durant la dernière année, les parties s'étaient entendues sur plusieurs clauses normatives.

Il fut aussi question d'ajouter dans la prochaine convention une clause qui préciserait que les règles de répartition des tâches professorales dans les départements devront contenir une balise sur l'attribution des cours en appoint.

Le comité de négociation a l'espoir de déposer un projet de convention collective au conseil syndical du 13 septembre et à l'assemblée générale du 27 septembre.

CX-568-23-08-18-07 Retraite du conseiller aux affaires universitaires

Le président signale que le conseiller aux affaires universitaires l'a informé qu'il souhaitait prendre sa retraite après le congé des fêtes après plus de trente années de service au Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR).

Le président rappelle que lors de l'assemblée générale de mars 2015, cinq des sept postes d'officier du comité exécutif, dont la présidence, étaient en élection. Le conseiller Gamelin avait alors accepté de reporter sa retraite, qu'il devait prendre en juin 2015, afin d'appuyer les nouveaux élus du comité exécutif du Syndicat. Par la suite la période de négociation pour le renouvellement de la convention collective et le lock-out ont retardé son départ.

Le trésorier précise que le conseiller Gamelin a accepté d'encadrer la nouvelle personne qui occupera son poste durant une période à définir entre les parties. Le trésorier a d'ailleurs prévu une somme à cette fin dans le budget révisé.

Le conseiller aux affaires universitaires mentionne qu'il acheminera une lettre au président et aux membres du comité exécutif afin d'officialiser sa décision et préciser les modalités de son départ.

Le président propose de former immédiatement le comité de sélection qui supervisera le processus d'embauche de la nouvelle ressource.

Après discussion, les membres conviennent que le comité de sélection sera composé de :

- Le président
- Le VPAU
- La VPSC
- Le trésorier
- Le conseiller aux affaires universitaires.

La première rencontre du comité aura lieu le vendredi 21 septembre à 12 h.

CX-568-23-08-18-04 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 14 h 45.

Ismail Biskri
Président

Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre